



Vinsobres

bulletin municipal n° 91 - Décembre 2020



Meilleurs
vœux
et
Belle année
2021

sommaire

- Le mot du Maire
- Les informations municipales
- Les associations
- Vie pratique

www.vinsobres-mairie.fr



Chères Vinsobraises et Chers Vinsobrais,

J'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau bulletin qui vous permettra de prendre connaissance de l'actualité de notre village.

Nous voilà en passe de tourner la page d'une année 2020 qui restera malheureusement gravée dans nos mémoires. Ce devait être avant tout l'année des élections municipales, pourtant la Covid 19 est venu la perturber avec son lot de contraintes.

Réélus, nous nous sommes attachés avec l'équipe municipale et le personnel communal à assurer la gestion de Vinsobres et à apporter notre aide et notre soutien à celles et ceux qui en ont exprimé le besoin.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les bénévoles qui se sont investis à nos côtés, ainsi que le docteur et les infirmières qui ont fait un travail remarquable.

Malgré le confinement, nous avons maintenu l'engagement des travaux programmés sur le terrain de La Bane. Ils sont maintenant terminés et apportent une amélioration de la circulation tout en reliant les quartiers Est au centre du village et en sécurisant le carrefour de la Montée du Moulin / rue du Bout du Monde.

Une pensée pour les riverains qui ont subi les inconvénients liés au chantier, que ce soit bruits, vibrations et poussières, malheureusement inhérents à ce type de travaux.

En 2021, nous allons poursuivre les études engagées pour la création d'un centre village plus accueillant et terminer l'accessibilité des bâtiments publics.

Compte-tenu des contraintes liées à la crise sanitaire, et devant l'incertitude de son évolution, je ne pourrai malheureusement pas vous présenter, avec l'équipe municipale, le bilan de l'année écoulée lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal pour leur constante implication.

**Le conseil municipal et moi-même
souhaitons aux vinsobraises et vinsobrais
une excellente année 2021**

Nous l'espérons plus sereine pour vous permettre de retrouver une vie sociale et culturelle normale. Débarrassées des contraintes liées à la Covid, nous formulons le souhait que l'agriculture, le tourisme, les commerces, les restaurants et les entreprises puissent se pérenniser et ainsi de nouveau exprimer tous leurs potentiels propres à assurer le développement de notre cher Vinsobres.

Claude Somaglino

La BANE

Le budget total du projet pour la commune est le suivant :

DEPENSES

Montant total HT des travaux	689 536 €
Eclairage public	50 869 €
France Télécom	8 729 €
Honoraires d'études	48 267 €
TOTAL	797 401 €

RECETTES

DSIPL (dotation de soutien investissement local)	150 671 €
Conseil Départemental	125 000 €
Région	100 000 €
DETR (dotation équipements territoires ruraux)	45 646 €
TOTAL	421 317 €
AUTOFINANCEMENT *	376 084 €

* L'autofinancement sera assuré à hauteur de 350 000 € par un emprunt sur 20 ans à un taux inférieur à 0,8 %

Achat du terrain sur 4 ans : 249 075 €, soit 62 269 € par an.

EVOLUTION des TAXES COMMUNALES

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
♦ Taxe d'habitation	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %
♦ Foncier bâti	9,00 % *	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %
♦ Foncier non bâti	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %
♦ CFE	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %

Communication



Depuis janvier 2020, la municipalité s'est dotée d'un nouveau site internet

www.vinsobres-mairie.fr

Celui-ci, régulièrement actualisé, permet de trouver une multitude de renseignements administratifs et pratiques.

Une page Facebook officielle, accessible depuis Facebook ou par le lien :

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Vinsobres-103078464690505/>

relaye les informations ponctuelles (communications officielles et autres infos utiles).



D'autre part, suite à l'épidémie COVID 19, nous avons renforcé nos moyens de communications en nous dotant d'un logiciel de visioconférence pour notre équipe administrative et les élus.

Claude Caloï

Merci à toutes les entreprises dont le siège est à Vinsobres
de venir se signaler en mairie pour figurer sur le site internet avant le 31 janvier 2021

L'année se termine pour notre école ; elle fut ponctuée par deux grands bouleversements :

- ⇒ **le premier** : confinement total et déconfinement partiel, puis total sur les 2 derniers trimestres de l'année scolaire 2019-2020.
- ⇒ **le deuxième** : avec une rentrée scolaire 2020-2021 masquée et un confinement partiel pendant le dernier trimestre 2020, un passage au « Plan Vigipirate » renforcé. Cependant, nous avons maintenu notre école ouverte et accueilli tous les enfants.

Cette année aura été marquée par la COVID 19, nous obligeant à nous adapter et à réagir rapidement suivant l'évolution des normes sanitaires.

Malgré un contexte difficile, nous avons assuré le service de cantine.

Notre priorité est la scolarisation des enfants dans un environnement sécurisé.

La municipalité a commandé au Père Noël des cadeaux pour tous nos petits écoliers. Celui-ci est venu, en personne, les distribuer aux enfants.

La municipalité et moi-même renouvelons nos remerciements à l'équipe éducative, au personnel communal (périscolaire et technique) et aux parents pour leur réactivité et leur implication durant cette année.

Quelques chiffres :

- 73 enfants scolarisés
- 27 en section maternelle avec Mme Largier
- 24 en CP/CE1 avec Mme Bengué, directrice
- 22 en CE2/CM1/CM2 avec M. Cottalorda
- Equipe éducative de 3 professeurs des écoles, 1 AVS et 1 ATSEM
- 24 à 28 enfants au périscolaire du matin et du soir
- 60 enfants à la cantine en moyenne
- 5 encadrants en périscolaire (cantine et garderie)

Claude Caloi - Estelle Liely



Remise des cadeaux par le père Noël à l'école



Voirie

La crise sanitaire a ralenti les chantiers sur nos chemins et la CCBDP (Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) ayant baissé son budget voiries, un certain nombre de travaux n'ont pu être réalisés.

Néanmoins des revêtements en enrobé ont été réalisés sur le chemin des Côtes et sur le chemin des Plaines. Des réfections en gravier ont été faites, chemin de Châtelain, chemin de Visan, chemin des Plaines aux Escoulaïres.

(photo ci-contre)



D'autre part nos services techniques ont remis en état divers chemins avant les vendanges. Et dernièrement, ils ont effectués des travaux de voirie importants sur les chemins du Plan de Guérin et des Préaux. Le faucardage des chemins a été effectué, mais nécessite pratiquement deux mois de travail à l'entreprise.



De nouveaux panneaux de priorité à droite ont été posés à chaque entrée du village sur les D 190 et D 619.

Donc dans tout le village, la priorité à droite doit être respectée, ce qui est la règle générale du Code de la Route en agglomération. Nous allons mettre en place une limitation 30Km/h rues de l'école et de l'épicerie.

La nouvelle voirie du quartier de la Bane est ouverte à la circulation, ce qui permet un contournement plus court du village. Cette voie est limitée à 30 Km/h et le pont qui enjambe la Bane est en circulation alternée.



Nous remercions nos agents techniques pour leur travail sur la voirie.

Pour une gestion plus efficace de la voirie, **il est nécessaire de constituer une commission voirie avec des représentants de chaque quartier, nous faisons appel aux volontaires, se faire inscrire en Mairie.**

Roger GLEIZE Jean MOUTON

Eau et assainissement



Des travaux de calibrage du lit de l'Eygues sont réalisés sur notre commune, ce qui a nécessité une modification provisoire du rejet de notre station d'épuration. Comme nous vous l'avons déjà dit, par temps de pluie notre STEP reçoit trop d'eau pour la traiter correctement. Ceci est dû au fait que nous avons encore dans certains quartiers un réseau unitaire (eaux usées et pluviales mélangées). Pour remédier à ce problème, nous avons lancé la révision du schéma directeur de l'assainissement en faisant appel au bureau d'étude du département de la Drôme. Il faut compter environ 2 ans d'études pour avoir un diagnostic

et un calendrier de travaux à exécuter sur les réseaux. Le fait d'entreprendre cette procédure nous permettra d'obtenir tout d'abord une vue précise des travaux à entreprendre et la possibilité de subventions.

Au niveau de l'eau potable, nous allons effectuer la mise en conformité du captage du Moulin et la connexion du 2ème puits pour pérenniser la ressource en eau. Le département est le maître d'ouvrage de ces travaux en partie subventionnés.

Nous tenons à rappeler que le budget de l'eau est un budget spécifique, uniquement alimenté par les redevances des abonnés au service de l'eau.

Vous avez pu observer que la fontaine de Saint-Botin ne coule plus ; il a été constaté un éboulement de la galerie du captage. Nous allons faire appel à une entreprise spécialisée pour évaluer les travaux possibles.

A l'ancienne source de Vinsobres située au quartier des Piallats, il faudra intervenir pour pouvoir récupérer un maximum de débit ; cette intervention peut être effectuée par nos services techniques.

Nous avons proposé une commission de l'eau et l'assainissement : les personnes intéressées peuvent se faire inscrire en Mairie.

Roger Gleize et Claude Caloi

Droit du sol :

Petit rappel : **Les permis sont instruits par la CCBDP** (Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale). **Le Maire suit l'avis du service instructeur.**

Pour tout dossier, veuillez vous présenter à la mairie où nos deux secrétaires, Stéphanie Margiella et Stéphanie Poulet, chargées de l'urbanisme pourront vous conseiller et réceptionner les documents pour vos projets.

Nous avons eu 8 demandes de permis de construire en 2020 et 19 demandes d'autorisations préalables.

Projet : En parallèle avec l'aménagement des accès handicapés à la mairie, à l'office de tourisme et à la salle des fêtes, **nous étudions la rénovation de la place du Bassin Neuf et de la place de la Salle des Fêtes, de manière à créer un centre village plus accueillant qui favorisera la vie associative et l'attractivité touristique.**

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) va nous accompagner dans ce projet dont les demandes de financement sont en cours.

La Bane



Les travaux concernant les parcelles qui appartiennent à la commune sont maintenant terminés.

Le « permis d'aménager » de la partie haute du terrain est en cours d'instruction ; il comportera 6 lots de maisons individuelles qui seront commercialisés par DAH (Drôme Aménagement Habitat).

La rue de la Bane est en service depuis que la passerelle et son garde-corps ont été installés. L'éclairage est opérationnel.

Nous rappelons que la circulation (exceptés les poids lourds) est alternée sur la passerelle, avec priorité aux véhicules descendants.

Par ailleurs la jonction entre la partie haute de la Bane, allée des Pérétiers (sur le domaine du Clos Malet) et le chemin des Cornuds, sera équipée d'un dispositif incitant au ralentissement des véhicules afin de renforcer la sécurité des piétons.

Comité consultatif d'urbanisme

Si ce sujet vous intéresse, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie.

Nous envisageons **une réunion début février**, si la situation sanitaire le permet.

Les personnes inscrites seront prévenues individuellement et par affiche. Toutes les vinsobraises et tous les vinsobrais sont les bienvenus !

Le chantier des plantations est terminé :

- ◆ Sur le bas du terrain, propriété de la commune, 17 oliviers de variété Tanche viennent d'être plantés.
- ◆ Dans la partie adjacente, sur les trois banquettes, sont plantés des arbustes et plantes vivaces, agrémentées de bancs, afin de profiter de la vue sur le village et sur le Mont Ventoux.
- ◆ Le long de la rue de la Bane, 21 arbres de haute tige (tilleuls, érables, micocouliers, frênes ...) ont été plantés, ainsi que 12 arbres de basse tige (prunus, pistachiers, arbres de judée...)
- ◆ Un gazon type prairie rustique, a été semé dans toutes les parties arborées.

Sur le reste de la parcelle, un parking en clapicette est réalisé. Il accueille aussi un local poubelles.

La toiture et le bassin du lavoir seront rénovés très prochainement.

Marie Rogez et Marie-Pierre Monier

Les photos de La Bane



Nous rappelons que nous avons mis en place une collecte des encombrants et des végétaux par les services de la commune.

Ce service s'adresse aux personnes seules et ne disposant pas de véhicule approprié.

Inscriptions auprès de la mairie

La sécurisation du belvédère est terminée.

Une barrière métallique réalisée en interne par nos agents techniques remplace désormais le parapet en bois qui n'était plus aux normes. (photo ci-contre)

Nous avons entrepris des travaux de réfection du mur du cimetière.

Ces travaux sont réalisés par nos agents techniques. Ils se feront progressivement sur les mois à venir.



Les travaux de création du jardin dit « de la tour de Paris » continuent, en collaboration avec le CATV :

- Mise en œuvre d'un point d'eau pour l'arrosage des plantations
- Réfection du chemin d'accès .
- Les escaliers menant à la rue du temple seront améliorés prochainement.

L'arrosage des espaces verts se fait dorénavant prioritairement avec l'eau des sources quand cela est possible.

Nous remercions les employés municipaux qui contribuent au bon entretien du village et souhaitons de bonnes fêtes à tous les Vinsobrais.

Denise Rousset et Philippe Boursaux

La déchèterie intercommunale - Z.A. Les Laurons 26110 NYONS

Horaires d'ouverture : lundi au samedi : 9h-12h / 14h-17h - Fermeture les dimanches et jours fériés

Accès à la déchèterie : Tout usager, particulier ou professionnel, doit présenter son badge d'accès gratuit au gardien à chaque passage. Plus d'infos : www.cc-valdeygues.fr

Comité consultatif jeunesse et sports

Une première réunion du comité consultatif jeunesse et sport s'est tenue le samedi 03 octobre 2020 à 10h00 à la salle polyvalente. 11 personnes étaient présentes. Cette réunion a permis à chacun de s'exprimer sur ses besoins et attentes en matière de jeunesse et sports pour Vinsobres.

L'idée principale qui en est ressortie, est d'avoir un ou plusieurs lieu(x) permettant d'avoir un certain nombre d'animations en un même secteur, et ce pour plusieurs tranches d'âges, ainsi que d'être à l'ombre en été. Il n'est pas prévu de supprimer ce qui existe actuellement, mais plutôt d'améliorer l'existant. Plusieurs pistes ont été abordées quant à la création de lieux permettant la pratique de sports ou de jeux. Certaines sont en cours de chiffrage. Nous tiendrons bien entendu compte des risques de nuisances sonores, afin de les minimiser au maximum.

Cette réunion nous a permis également un éclairage sur la situation actuelle du terrain de football. Celui-ci est inutilisable dans son état actuel et sa rénovation ne semble pas judicieuse, compte tenu des contraintes imposées par la FFF (Fédération française de football).

Il a été aussi rappelé qu'en ce qui concerne la création d'animations au sein du village, ce sont les associations qui les gèrent. Il existe, entre autres, le comité des fêtes auquel peuvent adhérer toutes les personnes ayant envie de s'impliquer dans les animations du village. **La mairie de Vinsobres met à disposition des salles pour les associations.**

La liste des associations vinsobraises proposant du sport ou des activités pour les jeunes a été demandée. Nous allons la mettre à jour et la diffuser. La date pour la prochaine réunion n'est pas encore fixée ; ce sera après les fêtes et en fonction des nouvelles directives gouvernementales. Toutes les volontés sont les bienvenues, les idées également (qui peuvent être déposées en mairie).

Je profite de ce message pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année (avec gestes barrières) et remercier l'ensemble des personnes ayant participé à cette première réunion.

Estelle Liely

**La commission DEVELOPPEMENT DURABLE se tiendra
le samedi 23 janvier 2021 à 10 h.00 à la salle des fêtes
(sous réserve que le protocole sanitaire en vigueur l'autorise).**

Veillez consulter le site internet de la mairie ou la page facebook, ainsi que les panneaux d'affichage du village.

Dans le cas contraire, il pourra être envisagé une vidéo-conférence.

Les inscriptions seront réalisées par mail ou téléphone au secrétariat de la mairie.

Mail : contact@mairievinsobres.fr

Tél : 04 75 27 64 49

SITE INTERNET ou PAGE FACEBOOK

www.vinsobres-mairie.fr

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Vinsobres-103078464690505/>

Magali Campana

L'adressage postal



Initié en 2018, l'adressage postal arrive enfin à son terme. Après un travail de plusieurs mois en amont et de nombreuses navettes entre le mairie et notre prestataire, les voies et numéros sont validés.

Nous attendons les plaques de rues et les numéros qui sont en cours de fabrication et doivent être livrés début 2021.

Ensuite, nous établirons les « kits adresse » qui seront distribués par la Poste. Il ne vous restera plus qu'à apposer votre numéro et informer vos correspondants de votre nouvelle adresse. Les panneaux de voies seront posés par la commune. Toutes les résidences ne sont pas concernées car l'adressage est mis en place essentiellement pour les quartiers périphériques au village, et pour lesquels aucune adresse précise n'existe à ce jour, d'où des problèmes de localisation pour les interventions de secours.

Christian Tortel

Chiens errants

Nous constatons toujours la divagation de chiens dans les rues du village, et avons été destinataires de plusieurs plaintes émanant de Vinsobrais.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de laisser les chiens en liberté sur la voie publique.

Merci de votre compréhension.

Claude Somaglino





La Municipalité a eu le plaisir de distribuer cette année un panier de douceurs aux vinsobraises et vinsobrais de 70 ans et plus, en remplacement du repas des seniors annulé en raison de l'épidémie de Covid.

Nous avons privilégié les produits locaux.

En espérant qu'il sera possible de se réunir l'an prochain, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

**Marie Rogez
et Denise Rousset**

Le conseil municipal prépare les colis de Noël

Gestion de la crise

Malheureusement la deuxième vague de l'épidémie de Covid 19 a impacté notre territoire.

Nous avons organisé une deuxième distribution gratuite de masques adultes, en tissu et lavables (2 par foyer), ainsi qu'une distribution gratuite de masques aux enfants de l'école du village (2 masques par enfant).

Ces masques ont été offerts en partie par la région et en partie par la municipalité.

Nous venons de recevoir un nouveau lot de 300 masques de la part du Conseil régional. Ils sont disponibles à la mairie pour celles et ceux qui en exprimeront le besoin.

Pour une meilleure communication, en ces moments de confinement, une lettre d'informations a été distribuée en même temps que les masques à toute la population

Portage des Repas :

Sur inscription en Mairie et auprès d'Aurélie, l'épicière (**04 75 27 58 39**), les employés municipaux livrent les repas du lundi au vendredi midi **pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.**

Pour le week-end : la livraison à domicile est prise en charge par les familles ou par Aurélie.

Pour les personnes isolées ou malades :

Nous avons organisé avec les adjoints un service de livraison de médicaments et de courses alimentaires.

Monsieur le Maire et des membres du conseil municipal contactent chaque semaine au téléphone toutes les personnes malades, fragiles, isolées ou signalées par l'ADMR et les infirmières.

Si vous avez connaissance de personnes isolées ayant besoin d'aide, merci de le signaler en Mairie.

Marie Rogez - Denise Rousset

C.C.A.S. (centre communal d'action sociale)

La crise sanitaire est doublée d'une crise économique et sociale.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à solliciter la mairie pour une aide éventuelle.

En 2020 , le CCAS a consacré 3820,69€ en aides diverses (aides financières, alimentaires, chauffage etc ... 8 familles ou personnes seules de Vinsobres ont pu bénéficier de l'épicerie solidaire.

Marie Rogez - Denise Rousset



Photo du Comité exécutif et du Bureau

Suite aux élections municipales de mars 2020, le conseil communautaire a été renouvelé.

Il compte 97 conseillers communautaires.

Les trois élus vinsobrais qui y siègent sont :

Claude Somaglino, Marie-Pierre Monier et Sylvie Borel.

Une élection en son sein a permis de mettre en place un nouvel exécutif.

Thierry Dayre est à nouveau président de la CCBDP, entouré de 15 vice-présidents et 18

membres du bureau, dont je fais partie. Claude Somaglino est représentant de la CCBDP au sein du comité de pilotage « Natura 2000, Gorges de l'Eygues », membre de la commission de l'office de tourisme intercommunal.

Marie- Pierre Monier est membre du bureau. Les autres membres du conseil municipal : Rogez Marie, Gleyze Roger, Caloï Claude, Liely Estelle, Campana Magali sont membres d'une des commissions.

Vous trouverez ci-dessus la photo du comité exécutif et bureau réunis, et ci-dessous la liste des membres du comité exécutif

COMITE EXECUTIF

- ◆ **Michel GREGOIRE**, 1er Vice-Président de la CCBDP, Président délégué à la Conférence des maires, relation avec associations d'élus (AMD, AMF, AMR, ADCF,...), Maire de La Roche-sur-le-Buis, Conseiller Régional
- ◆ **Claude BAS**, 2ème Vice-Président de la CCBDP, Vice-Président Territorial du Pays de Rémuzat en charge du projet Natura 2000, Maire de Verclause
- ◆ **Alain NICOLAS**, 3ème Vice-Président de la CCBDP, Vice-Président Territorial des Hautes Baronnies, Maire de Vers-sur-Méouge
- ◆ **Eric RICHARD**, Président de la Commission L : Enfance Jeunesse – Prévention Spécialisée – Contrat Local de Santé, Maire d'Aubres
- ◆ **Sébastien BERNARD**, Président de la Commission E : Développement touristique – Drôme Provençale – Equipement touristique et sportif d'intérêt communautaire – ADN, Maire de Buis-les-Baronnies
- ◆ **Jean-Jacques MONPEYSSEN**, Président de la Commission D : Economie – Agriculture – Artisanat – Commerce – ZAE – Contrats et Programmes de développement, Conseiller municipal de la Mairie de Nyons
- ◆ **Christelle RUYSSCHAERT**, Présidente de la Commission, A : Scot – PLUi – ADS – PCAET – Transition écologique - transport, maire de St-Sauveur-Gouvernet
- ◆ **Christian CORNILLAC**, Pat Commission G : Gestion et traitement déchets ménagers – Aire d'accueil gens du voyage, Maire de Mirabel-aux-Baronnies
- ◆ **Roland PEYRON**, Président de la Commission C : Activités et aménagements de Pleine Nature – Mobilité douce, Conseiller municipal de la Mairie de Montauban-sur-Ouvèze
- ◆ **Pascale ROCHAS**, Présidente de la Commission K : Politique territoriale Petite Enfance/ Social – Pilotage et coordination MSAP – France Service Contrat Territorial Global – Contrat Local de Santé, Conseillère Départementale, Conseillère municipale de la Mairie de Buis-les-Baronnies
- ◆ **Jean GARCIA**, Président de la Commission J : Spanc – Assainissement – Pluvial – Eau – Contrat ZRR – Agence de l'Eau, Maire de Saint-Maurice-sur-Eygues
- ◆ **Olivier SALIN**, Président de la Commission I : **Coordination et gestion** GEMAPI (SMEA, SMOP, SMIGIBA, SMBVL) – Irrigation, Maire de Rémuzat
- ◆ **Jean-Michel LAGET**, Président de la Commission B : Politique du logement et du cadre de vie – PLH- Architecture **conseil – Archives**, Maire de Chaudebonne
- ◆ **Stéphane DECONINCK**, Président de la Commission H : Voirie- ADN, Maire de Montaulieu
- ◆ **Nadia MACIPE**, Présidente de la Commission F : *Mutualisation – Administration Générale – RH et Formation, Présidente CHSCT, Conseillère municipale de Nyons.*

Marie-Pierre Monier
Claude Somaglino

Le Parc est composé de 97 communes adhérentes et une associée, toutes situées sur deux départements, la Drôme et les Hautes-Alpes, et donc deux régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il remplit cinq grandes missions :

- ◆ Accueil, éducation et information du public
- ◆ Aménagement du territoire
- ◆ Amélioration du cadre et de la qualité de vie
- ◆ Protection et mise en valeur des patrimoines culturels et paysagers
- ◆ Développement économique, touristique et social.

Vous pouvez consulter son site internet officiel, www.baronnies-provencales.fr, afin de trouver le détail de ses missions et la charte qui le constitue.

Les élus municipaux qui vous représentent sont : Marie-Pierre Monier, titulaire et membre du bureau, Philippe Boursaux, suppléant.

Suite aux dernières élections municipales, l'exécutif du Parc a été renouvelé : Claude Aurias, maire de Loriol, est à nouveau président des 134 membres du comité syndical.

Le bureau compte 27 membres, dont les 11 vice-présidents sont :

- ◆ **AArab Mounir**, conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes, conseiller municipal à Donzère, vice-président aux ressources humaines et démarche qualité
- ◆ **Blanc Didier-Claude**, conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes, vice-président aux relations institutionnelles
- ◆ **Bouyac Jacqueline**, conseillère régionale Sud Provence-Alpes-Côtes d'Azur, vice-présidente à l'administration générale
- ◆ **Moulin Corinne**, conseillère départementale Drôme, adjointe à La Bégude De Mazenc, vice-présidente à l'éducation au territoire
- ◆ **Tenoux Gérard**, conseiller départemental Hautes-Alpes, vice-président à l'innovation et aux technologies de l'information et de la communication.
- ◆ **Cremilleux Gilles**, maire d'Orpieres , vice-président Culture, patrimoine, communication.
- ◆ **Besson Dominique**, conseiller municipal de Grignan, vice-président au tourisme, aux activités de pleine nature et à la marque Valeurs Parc .
- ◆ **Peloux Nicole**, adjointe à Sisteron, vice-présidente au paysage, à l'aménagement exemplaire et à l'urbanisme.
- ◆ **Roux Serge**, maire de Piegon, vice-président à l'agriculture et au pastoralisme
- ◆ **Touche Danielle**, 3ème adjointe à Séderon, vice-présidente à l'énergie et au développement durable.
- ◆ **Jacquemart Vincent**, premier adjoint à Val Buech-Méouge, vice-président biodiversité et forêt.

Il est à remarquer, que contrairement aux autres PARCS Naturels Régionaux de France, celui des Baronnies Provençales a un exécutif (Président et Vice-présidents), qui compte peu d'élus au sein des communes situées à l'intérieur du périmètre du Parc et nous le regrettons.

Marie-Pierre Monier et Philippe Boursaux



L'ensemble du conseil municipal s'est réuni **le 23 novembre** afin de signer

LA CHARTE DU RUBAN BLANC

un ruban symbole de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Une délibération a été également prise en conseil municipal pour appeler à cette lutte.

Une information a été installée sur tous les panneaux municipaux, avec les coordonnées téléphoniques des organismes concernés, nous les rappelons ci-dessous :

NUMERO NATIONAL : 3919 (7 jours sur 7)

- ◆ **Intervenante sociale en gendarmerie de Nyons :**
Mme Colin Christelle 04 75 96 07 10
- ◆ **REMAID : 04 75 55 39 34**
- ◆ **Planning familial de Nyons : 04 75 26 43 26**
- ◆ **CDIFF : 04 72 82 06 10**

Marie-Pierre Monier et Marie Rogez



Signature en mairie de la Charte du Ruban Blanc

Etat civil

Pour la période de juillet 2019 au 16 décembre 2020 :

- ◆ 21 avis de naissances (hors commune)
- ◆ 3 mariages (2019)
- ◆ 7 avis de décès (hors commune)

Chères Vinsobraises, chers Vinsobrais,

Tout d'abord, merci à toutes celles et à tous ceux qui, par leur confiance et leur vote, nous ont permis d'être élus au Conseil municipal.

Nous regrettons, néanmoins, que la pandémie de Covid 19 n'ait pas permis à tous nos électeurs de se rendre aux urnes et de nous donner la victoire.

Comme vous le savez, après cette élection du 15 mars, nous avons décidé de formuler un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble. En effet, plusieurs points ne nous paraissaient pas conformes à la Loi électorale : bulletins de vote non conformes au "memento du candidat", présence sur la liste électorale de personnes n'habitant plus Vinsobres, procès-verbal de dépouillement rectifié par rapport aux nombres d'enveloppes et de signatures et aux chiffres inscrits sur l'urne constatés le soir des élections etc.

Malheureusement, le Tribunal administratif n'a pas jugé ces éléments suffisamment importants et nous a déboutés en date du 29 septembre. Cependant, ce même Tribunal a débouté la liste « Vinsobres ensemble » de la demande de dommages et intérêts d'un montant de 2 500 €, présentée par son avocate.

Nous aurions pu faire appel de ce jugement en allant devant le Conseil d'État, mais nous y avons renoncé afin de ne pas attiser les rancœurs, ni susciter de nouvelles menaces à notre égard.

Nous faisons ici référence à la lettre anonyme reçue le 24 juin, proférant des insultes – notamment à l'égard des agriculteurs et des chasseurs – et des menaces de mort, pour nous et nos familles, du fait même du recours que nous avons fait. À ce jour, de l'ADN ayant été détecté, notre dossier de plainte est toujours chez le Procureur de la République et suit son cours.

Bien qu'il n'y ait que 16 voix d'écart entre les deux listes, nous ne sommes que 3 Conseillers alors que l'autre liste en a 12. Néanmoins nous siégeons assidûment au Conseil municipal, en essayant d'être constructifs et de faire valoir notre point de vue, sans jamais faire d'opposition systématique. Bien entendu, nous ne pouvons pas être d'accord avec tout ce qui nous est proposé, mais nous motivons notre position lorsque c'est le cas. Il en va ainsi de la Bane (terrain Jaume) qui, selon nous, absorbe une trop grosse part du budget communal, empêchant, de ce fait, de réaliser des travaux plus urgents (tels que la réalisation de réseaux séparatifs entre les eaux usées et les eaux pluviales, afin que la station d'épuration ne soit plus submergée en cas de forte pluie).

Il nous reste à vous souhaiter de joyeuses fêtes et une bonne année 2021, en espérant qu'elle sera meilleure que la précédente et qu'elle vous gardera en bonne santé.

Sylvie Borel, "Olivier Roque d'Orbcastel, Stéphanie Cornud

Majorité républicaine - Liste "Vinsobres Ensemble"

Nous tenons à rappeler plusieurs points concernant le recours, en réponse à l'article ci-dessus.

Le tribunal administratif de Grenoble n'a retenu aucun des arguments avancés par Mme Borel ; les élections municipales se sont déroulées conformément à la loi électorale.

Le procès-verbal des élections a été validé et signé par les représentants des deux listes en présence, sans aucune remarque de la part de la liste des intérêts communaux.

C'est l'ensemble de notre liste, soit 12 conseillers municipaux élus, qui a été assignée au tribunal par Mme Borel Sylvie de la liste des intérêts communaux.

Nous avons été déboutés collectivement de la demande de dommages et intérêts.

C'est la loi électorale qui fixe la répartition des postes de conseillers municipaux pour les communes de plus de 1000 habitants.

Pour notre part, nous sommes investis totalement dans la gestion de la commune, au service de toutes les Vinsobraises et tous les Vinsobrais.

Claude Somaglino

LES AIDES à la RENOVATION

La **CCBDP** (communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale) poursuit son programme d'Intérêt Général d'Amélioration de l'Habitat, animé par SOLIHA. Ce dispositif a pour but de conseiller et d'accompagner les propriétaires de logements ayant un revenu modeste ou très modeste dans leurs projets de travaux de rénovation ou de réhabilitation (amélioration de la performance énergétique de l'habitation, travaux d'adaptation du logement pour les personnes en perte d'autonomie, lutte contre l'habitat indigne).

Contact SOLIHA Drôme

N° vert : 0 800 300 915 (appel gratuit)

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi jusqu'à 16h00.

Par courrier : eoh@dromenet.org

Site internet : <http://drome.soliha.fr>

Se rendre à la permanence d'accueil à Nyons, au siège de la CCBDP, ZA Les Laurons,

170 rue Ferdinand Fert, les 1ers et 3èmes jeudi du mois de 11h00 à 12h00.

Pour l'instant,
les permanences SOLIHA,
CEDER et architecte conseil
sont suspendues
jusqu'à nouvel ordre
(COVID 19)

BESOIN DE PREMIERS CONSEILS AVANT DE VOUS LANCER DANS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RENOVATION OU D'AGRANDISSEMENT

La Communauté de communes met à votre disposition un service de conseils gratuits délivrés par un architecte conseiller, en partenariat avec le CAUE de la Drôme.

L'architecte vous informe de la réglementation en vigueur et des procédures d'autorisation du droit des sols. Il vous guide dans des choix architecturaux et paysagers respectueux de notre environnement.

Jean-Michel LAGET, vice-président

Pour prendre un rendez-vous, vous pouvez :

- Remplir et renvoyer le formulaire de demande sur le site www.cc-bdp.fr
- Appeler le 04 75 26 34 37

ACTUALITES DE L'ITINERAIRE « AU FIL DE L'EYGUES »

Le chemin « Au fil de l'Eygues » a subi des dégradations importantes en période de crues (photo ci-dessous).

Il est de ce fait interrompu et donc impraticable sur certains secteurs.

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale, en liaison avec la mairie, étudie sa remise en état en se réservant la possibilité de modifier son tracé.



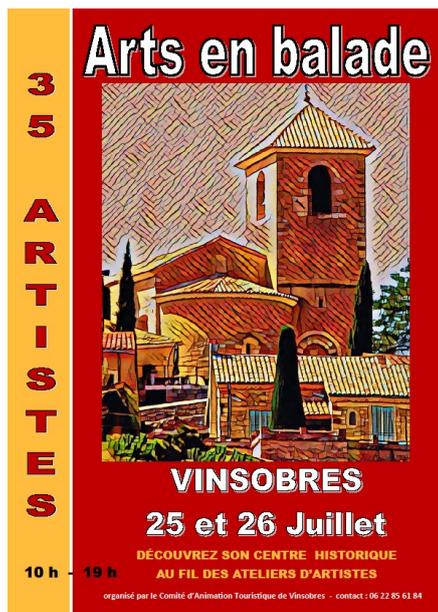
Claude Somaglino



Le Comité d'Animation Touristique de Vinsobres a pour vocation d'animer le village pour ses habitants et les touristes.

Membres du Bureau du CATV :

Présidente : Sylvette ANDRE	- Vice-président : Philippe BOURSAUX
Secrétaire : Ghislaine Raymond	- Secrétaire adjointe : Solange PAUL
Trésorier : Dirk VAN GEERTRUY	- Trésorier adjoint : Francis BIAGINI



Cette année 2020 fut une année difficile pour tout le monde.

Avec la crise sanitaire, nous avons été dans l'obligation d'annuler les différentes festivités qui étaient prévues et permettaient de nous réunir.

Nous avons seulement pu organiser le week-end du 25 et 26 juillet l'exposition « Arts en balade ».

Cet évènement s'est déroulé sous un soleil radieux. Les **700 visiteurs** ont pu se promener dans le village en découvrant les œuvres des **35 exposants** présents. Ces journées, très appréciées, furent riches en découvertes et en échanges.

Nous espérons que 2021 sera meilleure et que nous pourrons à nouveau nous retrouver lors d'un concert, d'une auberge espagnole, de notre aïoli traditionnel, du prochain week-end des arts et bien sûr pour notre balade gourmande le week-end de Pentecôte.

Nous en profitons pour vous souhaiter de bonnes fêtes et vous présenter nos meilleurs vœux.

Nous espérons vous revoir bientôt. Prenez soin de vous.

Le bureau du CATV

Les randonnées.

Le CATV continue de proposer chaque mercredi deux randonnées :

- ♦ **Le groupe « la petite randonnée »** qui propose aux adhérents une promenade sur les chemins autour de Vinsobres.
- ♦ et **le groupe de « la grande randonnée »** qui rayonne sur les Baronnies, le Ventoux et au-delà.



Nous rappelons que si vous voulez recevoir chez vous les infos du CATV, vous devez envoyer votre adresse mail et votre adhésion de 15 euros par personne (boîte aux lettres de la Mairie).

Adhésion CATV : 15 Euros/An /Personne
Demander votre bulletin d'inscription
au
Bureau CATV à la Mairie.

Renseignements :

Présidente : Sylvette ANDRE 06 85 66 33 52
Secrétaire : Gislaine Raymond 09 80 90 13 89

C.A.T.V. Mairie, rue Gironde 26110 VINSOBRES - contact : vinsobres.tourisme@orange.fr



La Culture en général et la lecture sont de bons remèdes à la mélancolie, mais nous en sommes cruellement privés en ce moment...

Aussi notre bibliothèque reste fidèle à ses lecteurs et ouvre grand les bras à toute personne désireuse d'échapper un peu à la morosité ambiante. Les permanences sont à nouveau ouvertes aux mêmes heures :

- Les lundis de 17h à 18h30
- Les mercredis de 10h30 à 12h
- Les samedis de 10h30 à 12h

sauf jours fériés ; et cette année, nous resterons, pour une fois, porte close les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.

Pendant la fermeture due à la Covid 19, nous avons accueilli celles et ceux qui souhaitent emprunter des livres en communiquant le téléphone de tous les bénévoles qui allaient faire des échanges à la demande, au coup par coup.

Nous avons pu, au cours du petit répit, recevoir l'Ensemble Vocal Delta, sous sa « nouvelle formule », toujours dirigé par Coline Serreau. Nous avons aussi participé au « concours » de nouvelles de l'Association Chrysalide qui accompagne les personnes en soins palliatifs. Le recueil édité est à votre disposition à la bibli.

Nous avons fait, bien sûr, le plein de nouveautés que nous vous invitons à venir découvrir, et ce, grâce à la subvention de la Municipalité que nous remercions. Nous referons sans doute de nouveaux achats sans tarder.

En ces temps incertains nous n'avons pas encore de date d'assemblée générale à vous proposer. Nous communiquerons en temps voulu...

Petit rappel : les bénévoles sont toujours les très bienvenus !!!

Et à tous les Vinsobrais, nous souhaitons des fêtes de fin d'année les meilleures possibles. Prenez soins des vôtres, de vous et des autres.

« Bon bout d'an ! » de la part des bénévoles de la BIBLIOTHEQUE

L'Abeille vinsobraise

Comme beaucoup « d'espèces » cette année, l'Abeille est en hibernation !

En hibernation forcée, mais en hibernation.

Toutes les manifestations prévues sont annulées ou suspendues à une hypothétique levée du confinement sanitaire.

Si ce devait être le cas, nous vous proposerons le spectacle de la Comédie Itinérante **le 3 février prochain** avec la présentation de **«Seasonal affective disorder»** à 20H à la salle des fêtes.

Nous ne manquerons pas, bien évidemment, de vous tenir informés dès que nous serons en mesure de proposer d'autres manifestations qui puissent nous réunir et nous donner le plaisir de se retrouver.

Nous remercions tous les adhérents qui ont renouvelé leur adhésion pour 2020/2021 lors de notre assemblée générale ou par la suite. Les cartes sont là et nous allons vous les faire parvenir.

Pour ceux qui n'ont pas adhéré, mais qui souhaiteraient le faire, un petit mail au président :

olivierproal@gmail.com

**L'Abeille vous souhaite, malgré le contexte sanitaire,
de passer de bonnes fêtes de fin d'année.**

Pour le CA, le président Olivier PROAL



Le comité des fêtes

18



Dans ce contexte difficile, nous ne pourrons pas cette année organiser notre traditionnel réveillon du 31 décembre.

C'est une déception, mais ne perdons pas espoir, continuons à être prudents et responsables pour faire reculer ce virus.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

A bientôt

Brigitte DALLE-FRATTE, Présidente

Voix de fêtes



Pendant la pandémie qui nous touche et en l'absence de possibilités légales dans notre village, nous avons participé avec d'autres associations à 5 soirées musicales et festives.

Bien sûr, toutes les précautions ont été prises. La sous-préfecture n'y a vu aucun inconvénient car les soirées ont eu lieu chez l'habitant et sur réservations.

Il est bon de rappeler que les associations sont le lien naturel et indispensable des communes quelles que soient leurs tailles.

Le confort nous tient chaud, certes, mais la culture nous fait rêver.

Sans rêves, les hommes s'étiolent et disparaissent ! Les deux dernières saisons ont eu à subir des évolutions politiques et sociales dans notre pays (gilets jaunes, manifs, grèves,)

Les salles de spectacles ont souffert de ces événements, leur fréquentation insuffisante mettant en danger nos associations.

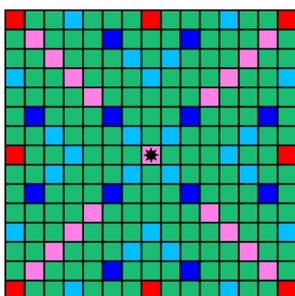
Une réflexion profonde à ce sujet nous paraît indispensable pour l'avenir de la culture.

Voix de Fêtes souhaite à tous des bonnes fêtes dans le calme.

Prenez les précautions vitales qui nous protégeront tous !!

Guy Attia

Le temps de vivre



Depuis le 02 mars, la collégiale du temps de vivre est fermée en raison de la pandémie.

Le club ré-ouvrira, on ne sait pas encore la date et tout dépendra de l'épidémie. Nous savons que les activités « contes et scrabble » vous manquent beaucoup, mais votre santé est notre priorité.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année quand même.

Pour la collégiale, Jacqueline Gallaud

04 75 27 63 31

L'Ecole de Musique de Vinsobres propose

plusieurs activités :

- Des cours d'instruments
- Un atelier voix pour adultes
- Une chorale adultes
- Un cours de danses des Balkans

Siège social : Mairie de Vinsobres
Contacts : Dirk Van Geertruy 06 76 40 83 48
ou
Evelyne Somaglino - 06 47 17 40 06

LES COURS D'INSTRUMENTS ENFANTS ET ADULTES

Nous pouvons dispenser des cours de piano, de guitare et de flûte à bec à Vinsobres et d'autres instruments à la demande.

Nos tarifs Enfants :

- 10 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique (tarif enfant)
- 90 € pour 10 cours par trimestre (cours d'1/2 heure avec solfège) pour les enfants vinsobrais

Nos tarifs Adultes :

- 15 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique (tarif adultes)
- 350 € pour une carte de 10 cours d'une heure

ATELIER VOIX ADULTES

Il est animé par **René Linnenbank**, professeur de chant classique et chef de chœur. Le tarif est de **45 € de l'heure** (tarif du cours collectif, à diviser en fonction du nombre de participants). Si vous êtes intéressé(e), merci de le contacter au **06 84 41 38 00**.

LA CHORALE ADULTES

René Linnenbank anime également cette chorale. Les répétitions ont lieu **tous les jeudis soir (sauf pendant les vacances scolaires), de 18h00 à 20h00 à la salle polyvalente**.

Elle est ouverte à tous avec un répertoire plutôt baroque et classique, et quelques auteurs plus contemporains.

Nos tarifs :

- 15 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique
- 45 € par trimestre

En raison de la pandémie COVID 19, et des deux confinements en résultant, cette année a été totalement bouleversée, les répétitions et les concerts ont été annulés. Nous avons seulement repris les cours pendant quelques semaines à partir de mi-septembre. Pour l'instant, nous ne sommes pas en mesure de donner la date de reprise des répétitions. Nous espérons pouvoir chanter au mois de Mai pour l'évènement de « **La fête de l'eau** » à l'Isle-sur-la-Sorgue. ... Pendant 5 jours, la ville s'anime grâce à un programme autour de projets culturels, ludiques, sportifs, artistiques et notamment, des concerts.

Nous espérons également pouvoir donner notre traditionnel concert au mois de Juin au temple de Vinsobres.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour chanter dans une ambiance très conviviale. Vous pouvez vous renseigner aux numéros de téléphone communiqués en haut de page.

LA DANSE DES BALKANS

L'atelier est animé par Anne-Françoise DUMAS **tous les lundis soir de 18 à 19h30 à la salle polyvalente**. L'adhésion à l'année à l'Ecole de Musique est de 15 € et le tarif pour les cours est à voir directement avec le professeur - contact : **06 50 01 69 68**.

Cet atelier a également été interrompu pendant les confinements et nous ne sommes pas pour l'instant en mesure de vous communiquer une date de reprise des cours.





En cette année 2020 très particulière, comme vous l'aurez constaté, je vais surtout vous informer sur ce qui n'a pas eu lieu.

Depuis la rencontre des associations du 6 Juillet 2019 à BALLOTS dans la Mayenne, il n'y a pas eu d'activités.

Le 4 Juillet 2020, ARNAC-la-POSTE dans le Cantal devait organiser l'assemblée générale et un modèle réduit de rencontre des associations, car il était prévu de ne pas faire de fête pour cause d'élections municipales. Tout a été annulé pour cause de Covid.

Le 24 octobre 2020, BOURGOUGNAGUE dans le Lot-et-Garonne organise l'assemblée générale nationale. Je m'y étais inscrit avec mon épouse : Annulation pour cause de Covid.

Nous n'avons pas pu organiser notre assemblée qui était programmée le 3 avril 2020, Covid oblige.

Pour 2021 nous vous tiendrons informés de la date de cette dernière. BOURGOUGNAGUE doit organiser les 19èmes rencontres des communes aux noms burlesques les 27, 28 et 29 août 2021.

En espérant des jours meilleurs, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Eric Chauvin

BOURGOUGNAGUE (47470) - Lot et Garonne - Grande Aquitaine

Ne cherchez pas cette bourgade au nom imprononçable et grognonne en Bourgogne: vous ne l'y trouverez pas puisqu'elle se situe quelque part à mi-chemin entre Bergerac et Marmande.

Le nom de la commune vient du peuple des Burgondes qui s'installèrent au Ve siècle dans cette zone avec les germains. La prononciation germanique a donné "Burgundiaca" ce qui signifie "domaine des Burgondes".

Le village ne manque pas de charme avec ses trois moulins, ses maisons anciennes et son église médiévale. Datée des XIII^e à XV^e siècles, celle-ci recèle des fresques directement inspirées par l'oeuvre profane du Roman de Re-

L'Association Béatrice

L'association Béatrice soutient depuis 2005 un centre de santé primaire dans un village, Périyamudaliarchavady, situé près de la ville de Pondichéry, au sud de l'Inde.



Comme en France, l'année 2020 a été marquée en Inde par la pandémie à la Covid 19 qui a gravement impacté ce pays aux ressources sanitaires insuffisantes, particulièrement en zone rurale ; un confinement strict, institué sans aucune préparation par le gouvernement fédéral, a privé de travail et donc de revenus toute une population pauvre, sans aucune protection sociale, pendant plusieurs semaines. Actuellement l'Inde compte plus de 10 millions de cas recensés.



En INDE

Outre les activités habituelles du centre (consultations médicales, premiers soins et visites quotidiennes dans les écoles pour soigner les enfants), l'Association Béatrice a mis en place et soutenu financièrement deux programmes très importants :

◆ un programme de dépistage et de traitement des anémies chez les enfants

de 3 écoles (**photo ci-contre**) : ce programme commencé en novembre 2019 a permis de dépister 210 enfants atteints d'anémie et de les traiter ; malheureusement à cause du confinement, les écoles ont fermé et ce programme a été interrompu prématurément au bout de 5 mois ; actuellement les écoles ne sont toujours pas réouvertes ...

◆ un programme de distribution d'aide alimentaire pour 650 familles pauvres, privées de revenus en raison du confinement : grâce à la mobilisation de nos donateurs, et au soutien généreux du Rotary de Nyons Valréas, nous avons pu financer en mai l'achat de produits alimentaires de première nécessité qui ont été distribués dans les villages par notre partenaire indien Karunalayam. (**photo de droite**)



En FRANCE :

Nous remercions tout particulièrement nos couturières bénévoles vinsobraises, en particulier Catherine et Carla, qui ont confectionné des masques anti Covid et créé un réseau de vente dont le résultat financier est superbe : bravo et merci à elles.

Le marché de Noël a malheureusement été annulé en raison des restrictions sanitaires.

La présidente, Marie Rogez et l'équipe des bénévoles



distribution de l'aide alimentaire

"Histoire en partage"

Cette association, créée en octobre 2018 à Vinsobres s'est donnée comme grand but de s'appropriier et partager notre histoire, notamment locale (village de Vinsobres, Baronnie, Comtat Venaissin), mais aussi de mettre en relation des historiens de métier et un public large en quête de culture et, enfin, de proposer les compétences d'une historienne à ses adhérents (assistance et formation à la recherche, lecture et transcription de textes anciens, classements d'archives, aide à la rédaction d'articles, de mémoires, de livres).

Des conférences, ainsi que des balades historiques sont régulièrement proposées. Des collectes de documents concernant l'histoire du village sont menées, tant aux archives départementales que dans les fonds privés et, enfin, une équipe d'adhérents a entrepris de numériser et de transcrire le tout premier cadastre de Vinsobres (vers 1600).

**Pour nous contacter : par mail : « histoireenpartage@gmail.com »,
par téléphone au 06 38 29 74 28**

Ou directement les membres de notre bureau :

- **président Alain Daubert,**
- **secrétaire Annie Daubert**

- **trésorier Olivier Ferraud**
- **référente historienne Sophie Bentin Ferraud**

Nous sommes désolés de ces longs mois d'isolement et espérons bien vous retrouver tous en bonne santé lors de notre prochaine conférence ou visite ... que l'on ne s'aventure pas encore à programmer !

Alain Daubert



Aux origines de Vinsobres

Nombreux sont les vestiges gallo-romains retrouvés près de Vinsobres, témoignant de l'implantation de plusieurs villas à proximité de la vallée de l'Eygues.

Cependant, il faut attendre le XII^{ème} siècle pour rencontrer dans les textes le toponyme «**Vinzobrio**», village d'origine de l'un des chanoines de l'évêque de Vaison-la-Romaine.

1. La sonorité s'adoucit au siècle suivant pour donner «**Vinsobris**». Les étymologistes ont cru reconnaître dans la consonance finale une altération du celte «**brigan**», la forteresse, tandis que le «**vin**» initial, que l'on trouve souvent dans la région sous la forme «**ven**» renverrait à une élévation, colline ou montagne. Les origines préromaines du toponyme donneraient à penser que le castrum médiéval a été bâti à l'emplacement d'un ancien oppidum abandonné depuis longtemps. Vinsobres n'apparaît pas, en effet, dans les concessions de terrains octroyées au X^{ème} siècle par l'archevêque d'Arles.

2. Tout comme Nyons, le territoire de l'actuelle communauté relève alors de l'abbaye de Saint-Césaire d'Arles qui le cédera en 1259 à Barral des Baux.

3. Est-ce en souvenir de cette seigneurie monastique que l'ancienne église paroissiale du village, bâtie au XII^{ème} siècle et dévolue depuis 1806 au culte protestant, a longtemps conservé le nom de prieuré ? Vinsobres donnerait alors l'exemple d'un bourg-prieuré établi autour de l'église, elle-même édifiée au sommet de l'éminence. Il semble, en effet, que le castrum initial ne comprenait pas de château.



L'association Echanges Sports Nature vous propose des moments de détente en pratiquant le tir à l'arc durant toute l'année scolaire.

Sur un terrain en pleine nature et ombragé l'été à Vinsobres, nous avons aménagé des espaces d'activité pour le tir à l'arc et un Parcours Nature avec plusieurs cibles variées : blasons anglais, campagne et animaliers, animaux 3D.

Nouveauté cette année : une plateforme d'où on peut viser 2 cibles.

Les séances se déroulent le samedi matin à partir de 10h45 pour les enfants et 11h30 pour les adultes/Ados. Nous le pratiquons en petit groupe, dans une ambiance sympathique. Après un temps d'échauffement, nous nous entraînons avec des jeux sur cibles ou des tournois.

Certain samedi, nous partons sur le Parcours Nature sur la piste de ses cibles variées.

Serge, moniteur diplômé, et Olivier, archer expérimenté, nous apportent leur conseils pour saisir les bases de ce sport, apprendre à contrôler nos énergies, à rechercher une belle posture et des gestes harmonieux... pour devenir un archer tout en nous amusant.

Durant cette année, nous avons repris l'activité à la fin de chaque période de confinement, car nos espaces en nature permettent d'observer les mesures de prévention contre la transmission du COVID 19. Ainsi depuis le samedi 28 octobre, nous nous retrouvons avec les parents qui accompagnent leurs enfants pour leur activité préférée en plein-air.

Pour des personnes en vacances ou des groupes, en partenariat avec l'Office du Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale (Nyons), nous proposons des séances-découverte de Tir à l'Arc, des sorties sur le Parcours-Nature, des randonnées Pieds dans l'eau dans les Gorges du Toulourenc ou une initiation à l'Escalade sur site naturel. N'hésitez pas à nous contacter pour échanger sur vos souhaits et projets.



Conditions après une séance d'essai gratuite : Adhésion annuelle : 15 euros

Forfait 4 séances : 50 euros (valable 6 mois)

Forfait 8 séances : 75 euros (valable 12 mois)

Tout le matériel est fourni (Arc, flèches, carquois, protège-bras...)

Pour les adhérents qui ont leur matériel : Forfait annuel de 120 euros (y compris l'accès au parcours Nature et la possibilité de venir sur le terrain à volonté)

Le terrain se situe à la sortie de Vinsobres, sur la RD 190, direction de Valréas , après le pont de Mire, au 4^e virage, se garer à droite, chemin vers le ravin du Combaud.

Coord GPS : lat 44.342 049 – long 5.055 81

INFOS Tel : 06 76 02 28 77 6 – 04 75 27 76 41 – Mail : serge_campos@orange.fr

Site Internet : echangesportsnature.wordpress.com

A.D.M.R.



pour tous, toute la vie, partout

Une équipe de 7 bénévoles gère l'Association ADMR les Oliviers aidée sur le terrain par 15 salariées en CDI et une variable de 3 à 4 personnes en CDD en fonction des besoins et des périodes.

Nos interventions concernent en grande partie des personnes âgées qui souhaitent continuer à vivre confortablement le plus longtemps possible, dans un environnement agréable et propre, là où ils ont leurs repères et se sentent bien dans leurs communes respectives : **Mirabel (61 personnes), Châteauneuf de Bordette (1 personne), Piégon (7 personnes), Vinsobres (40 personnes), Nyons (43 personnes), Saint-Maurice (17 personnes) et Venterol (1 personne).**

Nous intervenons aussi pour accompagner les familles avec de jeunes enfants ou soulager des futures mamans ayant une grossesse difficile. Notre soutien s'étend aussi auprès de personnes handicapées ou, tout simplement, chez des personnes en activité qui souhaitent être aidées dans certaines tâches ménagères pour gagner en qualité de vie sans être dans l'obligation d'embaucher une personne.

Quel que soit le besoin de chacun, vos interrogations, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat au 04 75 26 73 65 qui pourra répondre à vos questions et attentes concernant nos conditions et nos domaines d'interventions.

Marie-Paule Thomas



Nous nous sommes installés à Vinsobres dans un lieu qui appartient à l'histoire du village : l'Épicerie.

Je suis artiste peintre, graveuse et aime découvrir des techniques variées, parfois inattendues.

Le premier temps est le temps de la création qui me demande de la solitude, de la concentration. Le deuxième temps est celui de la rencontre avec le regard des autres. J'aime beaucoup l'art parce qu'il est aussi un langage : il peut parler de diverses manières à nos différentes sensibilités, à nos expériences de vie et il génère des rencontres toujours différentes. J'aime la diversité humaine et elle est d'ailleurs le sujet principal de mon travail.

Je donnerai des cours, organiserai des stages pour adultes et enfants dès la fin de la distanciation et des gros travaux. J'espère pouvoir fêter tout ça au cours d'une inauguration conviviale !

Autoportrait. Huile sur toile 50/40 cm

L'épicerie devient donc doucement atelier et lieu d'expositions, de discussions. Dans cette période de temps suspendu et de précautions sanitaires, je vous propose de venir découvrir mon travail, soit en passant devant les vitrines, ou :

- ◆ **L'Atelier de Michèle Lepeer » 5, La Placetto : ouvert les samedis de 10h à 13h et de 14h à 18h (masque obligatoire, gel à disposition).**
- ◆ **Les visites sur rendez-vous sont également possibles en m'appelant au 06 66 70 22 22**
- ◆ **en m'envoyant un mail : mlepeer@orange.fr**
- ◆ **Visites virtuelles, il vous suffit de taper mon nom dans votre moteur de recherche préféré et il vous racontera le reste !**

**Tableau : « Exode »
Huile sur toile : 50 x 60 cm**



Au plaisir de vous rencontrer.
Vous dire encore que je me sens très bien à Vinsobres et que je vous remercie pour votre accueil chaleureux.

Michèle Lepeer

**Tableau : «La vague-Origin du monde»2020
Huile sur toile 130/97 cm**

LA MAIRIE : Lundi, mardi : 8h30 -12h00 /13h30 -17h30
Mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h00
Vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Tél 04 75 2764 49 - contact@mairievinsobres.fr

POINT POSTE : Les services de la Poste sont à l'épicerie, place de la Fontaine - voir horaires d'ouverture de l'épicerie ci-dessous.

ASSISTANCE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES gratuit/confidentiel - RV : 06 43 62 79 57 ou 04 75 26 47 31
Sans RV, tous les mardis de 14 à 17h00 à la Maison des services publics à Nyons (ancienne mairie)

NAVETTE POUR NYONS : Tous les jeudis matins devant l'école - Période scolaire : 9h15 - Pendant les vacances : 9h

MARCHÉ : Fruits et légumes frais les lundis matin - 9h à 12h.

BOULANGERIE : Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 7h30-12h30 et 15h30-19h00 - samedi et dimanche : 7h30-12h30

EPICERIE DE VINSOBRES « chez Aurélie »

Lundi au vendredi 8h00 - 12h30 et 15h30 - 19h00
Fermeture les mercredi (hiver) - ouvert l'été

Mardi - Vendredi nocturne jusqu'à 20h30 - 21h30 l'été

Samedi et dimanche matin, de 8h30 à 12h30

Fermeture : samedi après-midi.

Livraisons à domicile à la demande

Plateaux repas à disposition (voir rubrique page 10)

Journaux : Tribune et Dauphiné

Tél : 04 75 27 58 39 ou 07 84 07 04 41

COIFFURE ACTUELLE - 9 rue Gironde

Mardi, jeudi : 9h-12h et 14h-18h30 - Vendredi : 8h30 -18h - samedi : 8h30-16h00 - **04 75 27 68 82**

COIFFEUSE A DOMICILE : Brigitte BLANC - mardi, jeudi, vendredi, samedi - Sur rdv : **06.07.06.47.31**

RF COIFFURE MIXTE - 9 place de l'église

Mardi, mercredi et vendredi de 9h-12h -14h-18h30
Samedi de 9h à 16h non-stop - fermeture le jeudi
Horaires modulables sur rdv 04.75.26.03.38

ALOHA ESTHETIQUE (institut de beauté)

Christelle SAUVAGE - Place Bassin Neuf - lundi au samedi - RV 06 89 65 51 61

INSTITUT DE MASSAGE - BIEN-ETRE :

« Penser à soi » - Estelle LIELY

Quartier les Parizots - Vinsobres - 06 77 08 86 85 - Ouvert tous les jours de 10h à 19h sur RV - www.penser-a-soi.fr

CAMPING MUNICIPAL

Prochaine ouverture : **03/04/2021**

04 75 7 61 65 - 07 87 81 25 40

Réservations : camping.vinsobres@gmail.com

ANTENNE MSA DE NYONS : 8 Rue Madier de Montjau, 26110 Nyons 04 75 75 68 68
Lundi : 14h00 -16h30
Mardi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00 à 16h30

Pôle Santé

◆ Médecin

José COSTANZO 04.75.27.62.39

Du lundi au vendredi : 10h00-12h00 et 16h00-18h30

◆ Infirmières

⇒ Christine DELATTRE 04.26.66.29.49

⇒ Ghislaine BOUSTIE 06.84.01.72.47

⇒ Sylvie REYNARD 06 37 22 77 80

◆ Ostéopathes

⇒ Sophie DOYER 06.63.51.50.76

⇒ Alicia MORARD 06.82.29.82.76 ou 09.83.73.68.18

⇒ Laurie ARCHORLIAN 06.04.47.23.53

◆ Magnétiseur

Olivier GOUR - 5 Allée des Pins - Vinsobres

06 63 00 19 28

L'AUBERGE DU PETIT BISTROT

Place de l'Eglise- Ouverte en été tous les midis et soirs
Sauf le mercredi - 04 75 27 61 90

CHEZ ALICE, PETIT CAFÉ RESTO

A midi, les mercredi, vendredi, samedi et dimanche à 10 h00, le jeudi à 11 h00 (fermé le soir) 04 75 27 64 30

RESTAURANT LA DETENTE

Pont de Mirabel à Vinsobres

De septembre à juin : fermé mardi soir, mercredi toute la journée et dimanche soir

Juillet et août : fermeture seulement le mercredi

Horaires : 12h00 à 13h30 - 19h15 à 21h30

YAMANI PIZZAS

Vendredi soir place de la Fontaine à partir de 18 h.00

06 50 96 28 56 De juin à fin août, Possibilité de dîner sur place Boissons et desserts servis par Aurélie, l'épicière

« BIENVENUE CHEZ VOUS » **Audrey** : 06 67 06 89 42

Plats à emporter - mardi soir à partir de 18h00.

Place de la Fontaine

STATION-SERVICE TORRENT Ouvert 24 h/24

Quartier Le Pont de Mirabel - D94, 26110 Vinsobres
04 75 27 60 65

JF DIFFUSION garage, dépannage et entretien

Quartier Le Pont de Mirabel - D94, 26110 Vinsobres

04 75 2617 93 - 06 33 96 65 96

GARAGE NIEL - location de bennes, compost

Avenue de Nyons 26110 Vinsobres

04 75 27 63 13 – 04 75 27 67 18

NC CREATION, artisan et concepteur de cuisines, bains & ameublements - route d'Orange à Vinsobres

Du lundi -vendredi 9h -12h /14h-18h

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.- **04 75 27 61 36**

Les services publics s'éloignent de plus en plus des territoires ruraux, dont Vinsobres fait partie.

Parce qu'il est apparu important d'apporter une aide dans les différentes démarches administratives, ou accès à internet, aux Vinsobraises et Vinsobrais, la municipalité a décidé de financer la venue d'un camion mobile au village, sur la place de la mairie,



les 2^{ème} (de 13 à 15 h) et 4^{ème} lundi du mois (de 15 à 17 h).
(en raison de la COVID 19,
il est préférable de vérifier les horaires en mairie)

Marie-Pierre Monier

C'est un point d'accueil, multi-services, gratuit pour l'utilisateur, avec ou sans rendez-vous. Vous trouverez ci-dessous les informations et aides à votre disposition.

Un agent médiateur polyvalent
à votre service pour vous:

Renseigner

Accompagner

Orienter

Accompagnement
dans vos
démarches
administratives

Point TER
et informations
réseau SNCF

Aide à
l'e-
administration
(Pôle emploi/
CAF...)

Point
informatique

Analyse
et maîtrise
de vos factures

Renseignements
Services Publics

Photocopie,
impression et
scan
de documents

Reliure de
dossiers

Venez nous rencontrer !

QU'EST-CE QUE LE PIMMS MOBILE?

Le PIMMS Mobile

est une réponse humaine de proximité aux besoins des habitants des territoires ruraux, dans leur vie quotidienne.

De l'information de premier niveau à l'accompagnement dans des démarches spécifiques, l'agent de médiation apporte aide et conseils personnalisés en rapport à la mobilité, l'accès aux droits, les prestations sociales, la demande d'emploi ou encore la naturalisation.

C'est une offre de services mutualisée de la CARSAT, SNCF, La POSTE, EDF, ENEDIS, VEOLIA et les partenaires de la Maison de Services au Public Drôme-Sud Provence.

Venez à notre rencontre,
lors des tournées du PIMMS Mobile,
du lundi et mardi.

Nous contacter :

Accueil téléphonique MSAP: 04.69.14.30.30
Email: contact0726@pimms.org

Suivez-nous et retrouvez notre agenda en
ligne

Sur notre Site internet :
<http://www.pimms07-26.org>

Vous trouverez sur l'affiche ci-dessous tous les contacts en cas de problèmes avec votre installation d'eau

Besoin de nous contacter ?



Notre service clients en ligne
www.toutsurmoneau.fr



À votre écoute

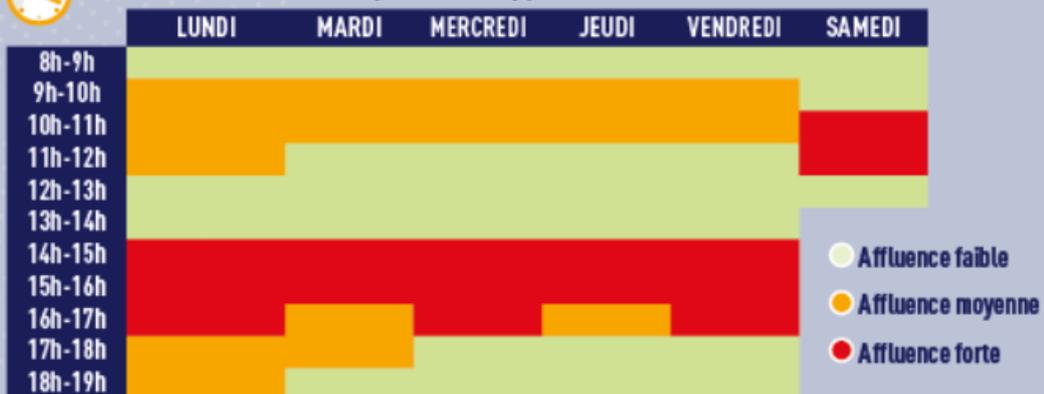
Situées dans la région Auvergne Rhône-Alpes, nos équipes sont joignables du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

0977 408 408

APPEL NON SURTAXÉ



Les meilleurs moments pour nous appeler :



En cas d'urgence
24h/24

Numéro exclusivement réservé aux urgences techniques

0977 401 131

APPEL NON SURTAXÉ

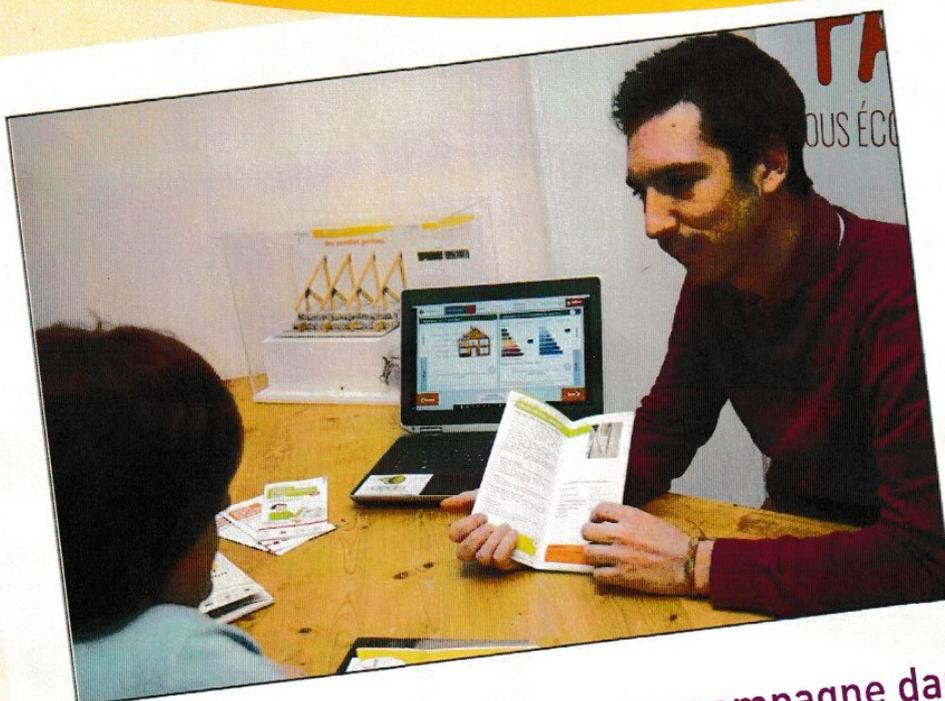


DROME ARDECHE



VOUS FAITES
LE BON CHOIX

PERMANENCE INFO→ÉNERGIE



Un service gratuit qui vous accompagne dans
vos projets de construction et de rénovation

»»»» 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9 h à 12 h

NYONS 170 Rue Ferdinand Fert - ZA Les Laurons

»»»» 2^e et 4^e mercredi du mois de 9 h à 12 h

BUIS-LES-BARONNIES 19 Bd A. Briand

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Baronnies
en drôme provençale

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

 **04 75 26 22 53**

 infoenergie@ceder-provence.org



Vinsobres



La Mairie est ouverte aux horaires habituels
Lundi, mardi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Mercredi, jeudi : 8h30 à 12h00
Vendredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
Tél : 04 75 27 64 49

contact@mairievinsobres.fr

www.vinsobres-mairie.fr